

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE membres titulaires, Noël CASTEX membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir: Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	eillers
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-04A Budget SPANC - Compte administratif 2022

Rapporteur: Gilles COURGEY



ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2;

Vu la délibération 2022-03-05C adoptant le budget primitif 2022,

Les grandes lignes du CA 2022 du SPANC

En fonctionnement, 69 770,81 € en dépenses et 50 602,16 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

<u>Chap. 012</u>: charges de personnel 8 219,47 €

<u>Chap. 011</u>: services de vidanges de fosses chez les particuliers * 12 847,83 €

Chap. 65: reversement* des aides Agence aux usagers (pour réhabilitation SPANC) 48 640,00 €

Nota: * principalement

Les principaux postes de recettes sont :

<u>Chap. 70</u>: Prestations de services (diagnostics, contrôles, refacturation vidanges) 18 102,16 €

<u>Chap. 77</u>: versement aides Agence RMC (pour réhabilitation SPANC) 32 500,00 €

Le budget de fonctionnement est déficitaire de 19 168,65 €.

Résultat du CA 2022 avec reprise des résultats 2021

	Résultat 2022	Résultat 2021 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 19 168,65 €	60 645,76 €	41 477,11 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

• d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2022.

Annexe: Vue d'ensemble CA

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président

Christian RAYOT

Le Président

Christian RAYOT

Christian RAYOT

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

Berger Levierit

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

E	(E	CI	U'	Γl	О	N	D	U	В	U	D	G	E٦	Γ

		DE	PENSES	R	RECETTES	SOLDI	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	69 770,81	G	50 602,16	G-A	-19 168,65
(mandats et	Section d'investissement	В	0,00	н	0,00	H-B	0,00

			Т			тт
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	ı	60 645,76 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	0,00
	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Ī	TOTAL (réalisations + reports)	P= 69 770,81	Q= G+H+I+J 111 247,92	=Q-P 41 477,11

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

	•	DEPEN	NSES	REC	ETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	69 770,81	= G+I+K	111 247,92	41 477,11
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	69 770,81	= G+H+I+J+K+L	111 247,92	41 477,11

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400) Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

			i roda on b	relecture to 10/04/2020
Chap.	Libellé	Dépenses engagé		Titres rastant à
		mandatees	ID: 090-2	49000241-20230406- 2023_02_04A -BF
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe — si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400 ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF



Présenté par le Président, A Grandvillars, le 06/04/2023 Le Président,

Délibéré par le Consell Communautaire, réuni en sessi A Grandvillars, le 06/04/2023

TEHRITO

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50 Nombre de membres présents : 30 Nombre de suffrages exprimés : VOTES: Pour:

Contre: Abstention:

Date de convocation : 30/03/2023

ABDOUN-SONTOT Lounès	FALL
ALEXANDRE Jacques	July '
BENJAMAA Martine	(Before)
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	300el
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	CAM
CHEVALIER Philippe	M
CLAYEUX Catherine	/
COURGEY Gilles	A
CREPIN Catherine	1



Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400 ID : 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

DAMOTTE Roland	buth
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	(Thyles
EL MOUSSAFER Imann	h
FESSELET Gérard	4.
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	B .
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	~ i



Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400 ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

	Λ
MONNIER Claude	Qui
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	19.
PERRIN Gilles	Affry.
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	Jarves
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	arm
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	1/3
TALON Jean-Michel	To the state of th
THOMAS Françoise	19

Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - SPANC (60400 ID: 090-249000241-20230406-2023_02_04A-BF

ARRETE ET SIGNATURES

TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	CMM
VIATTE Bernard	Halles

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...

du sud TERRITOIRE

, et de la publication le <u>13.04</u>.23